

CHAMPIGNY INFO



Le Mot du Maire

Chères Campinoises, chers Campinois,

Vous avez été 1027 à voter lors des élections présidentielles du dernier tour, ce qui représente un taux de participation de 80%, taux supérieur à la moyenne nationale. On ne peut que se réjouir de cette implication dans la vie politique de notre pays.

Ce moment politique n'est pas terminé puisque les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin 2022. Le renouvellement des députés qui siègent à l'Assemblée Nationale est un autre rendez-vous important de la vie politique.

Dans notre commune, la gestion municipale se poursuit. L'ensemble des budgets a été voté. Grâce à un budget équilibré et des finances saines, nous avons fait le choix de ne pas augmenter, une fois de plus, le taux des taxes foncières.

Le logement communal place de la briqueterie vient d'être refait et pourra prochainement accueillir une famille ukrainienne. Nous sommes en lien avec les services de l'État et différentes associations. Nous faisons donc un appel aux dons afin de pouvoir le meubler. Vous trouverez plus loin dans cette info les modalités. Nous vous remercions d'avance pour votre générosité.

Certaines manifestations de la vie culturelle et associative vont pouvoir reprendre : concert des Flâneries Musicales, brocante... nous espérons vous y retrouver nombreux.

Bien à vous,

Pierre GEORGIN,
Maire de Champigny,
Vice-président de la CU du Grand Reims

Contributions directes : vote des taux des taxes foncières 2022.

Le conseil municipal **décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes foncières.**



Taux de TAXE SUR LE FONCIER BÂTI :	39,33 %	$\left\{ \begin{array}{l} 23,82\% \text{ ancien taux communal} \\ 15,51\% \text{ ancien taux départemental} \end{array} \right.$
Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON-BÂTI	22,20 %	

La loi de finances fixe le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives à 3,4%. Celui-ci est calculé sur l'indice des prix à la consommation.

À situation égale, le contribuable aura une augmentation des taxes foncières de 3,4 %.

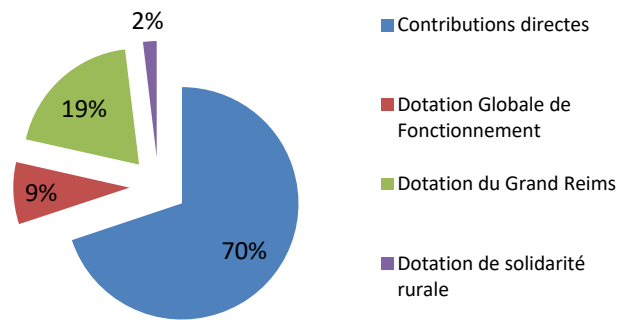
Pour rappel en 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Budget 2022.

Les ressources principales du budget communal proviennent des éléments suivants :

- Les contributions directes (761 112 €), produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et de la compensation de la taxe d'habitation
- La dotation globale de fonctionnement (94 276€ contre 100 411€ en 2021)
- Les dotations de compensation du Grand Reims 102 735 €
- La dotation de solidarité communautaire 110 127€
- Soit une dotation globale du Grand Reims de 212 862€
- La dotation de solidarité rurale 20 884€

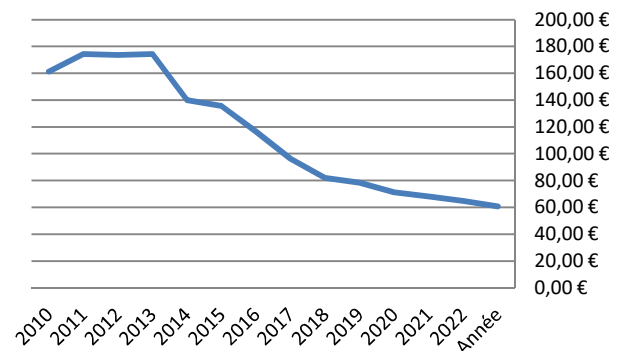
Détail des ressources communales



La dotation globale de fonctionnement versée par l'état est encore en baisse. Pour rappel celle-ci était de 239 572€ en 2011 pour 1 380 habitants (174,38€/hab), elle est désormais de 94 276€ pour 1 550 habitants (60,82€/hab).

Elle représentait 35% des ressources en 2011 contre 9% aujourd'hui.

Evolution de la dotation globale de fonctionnement par habitant



En investissement sont prévus :

- Talus rue de Reims et rue de la Garenne
- Parcours santé au Parc Redont
- Réfection trottoir rue des sablières
- Trottoir rue de Thillois/Rond point zone Ikéa
- Plateau ralentisseur rue des Sablières
- Aménagement paysager rue de l'Isle
- Aire de jeux Square Pra : Jeux et clôture
- Foyer-Rural : changement des aérothermes
- Capteur CO2 aux écoles
- Tondeuses
- Climatisation de la restauration scolaire
- Photocopieur de l'école maternelle
- Electrification des cloches de l'église
- Réfection du bâtiment de la Mairie
- Eclairage cour de l'école
- Accessibilité des bâtiments

Église Saint-Théodulphe

Un WC a été installé dans la sacristie de l'église et les cloches sont désormais équipées d'une assistance électrique. Vous aurez notamment l'occasion de les entendre lors des Flâneries Musicales.



Flâneries Musicales 2022.



Les Flâneries Musicales de Reims organiseront le 20 juin 2022 à 16h00, un concert interprété par le célèbre Violoniste [Nicolas DAUTRICOURT](#) à l'église Saint-Théodulphe de Champigny. Vous pouvez réserver dès maintenant votre billet sur : <https://www.flaneriesreims.com/c1141-concert-du-20-06-2022-16h00-flaneries-musicales-de-reims.html>

Solidarité-Ukraine

La remise en état du logement place de la briqueterie est terminée. La commune fait donc appel à la générosité de la population pour un don de meubles. Trois chambres et un salon séjour sont à meubler. La literie est la bienvenue ainsi que tous les ustensiles culinaires et autres de la vie quotidienne (assiettes, linge de lit, serviettes etc.).

Pour ceux qui le peuvent, merci d'envoyer une photo du ou des objets afin que nous puissions recenser et ajuster les propositions face aux besoins.

Pour les autres, vous pouvez joindre le secrétariat de mairie afin de faire part de vos dons. Les services de la commune se déplaceront à votre domicile afin de se charger du transport.

Aires de Jeux

L'aire de jeux rue de l'Aurochs est ouverte, de nombreux enfants ont déjà pu en bénéficier. Le square Pra est en cours d'agrandissement. Nous espérons que ce projet puisse se concrétiser avant cet automne.

Pour que chacun puisse profiter agréablement de ces installations, il est indispensable de respecter le voisinage, l'environnement et les règles de fonctionnement (surveillance des enfants, pas d'animaux, interdiction de fumer, horaires d'ouvertures et de fermetures).



Comité des Fêtes

Le comité des Fêtes remercie les parents et les enfants qui sont venus nombreux, en cette journée ensoleillée du 18 avril afin de participer à la chasse aux œufs et aux activités proposées. Quarante enfants étaient présents.

Un concours du plus bel œuf de Pâques était organisé, vous pouvez admirer leurs créations à cette adresse : <https://photos.app.goo.gl/KpFqHZNmZCPSYhuH6>

Cérémonie du 08 mai 2022.

Merci aux enfants, parents, à l'équipe enseignante et aux Campinois qui ont participé ce dimanche 08 mai 2022, à la cérémonie de commémoration de la victoire du 08 mai 1945. Un moment particulier dans ce contexte de guerre en Ukraine.

Retrouvez l'album photos à cette adresse : <https://photos.app.goo.gl/wgcMhZFSupM2B5ww7>

Conseil municipal Séance du 13 avril 2022

- 1 - Approbation du compte rendu de la réunion du 10 mars 2022
- 2 - Tarifs scolaires 2022/2023
- 3 - Vote des Comptes de gestion 2021
- 4 - Vote des Comptes Administratifs 2021
- 5 - Affectations du résultat
- 6 - Vote des Taxes 2022

Le procès verbal est consultable en Mairie. Les membres du conseil municipal ont été appelés à délibérer sur les affaires suivantes :

- 7 - Vote des Budgets Primitifs 2022
- 8 - Concession cimetièrre
- 9 - PLU - Urbanisme
- 10 - Dossier d'aide sociale
- 11 - Questions Diverses



Tarifs scolaires 2022/2023.

Pour la rentrée scolaire, les tarifs évoluent de la façon suivante :

Modalité 2022-2023				
Inscription annuelle obligatoire		Inscription occasionnelle 48h à l'avance, et avant midi		Mercredi
Tarification LMJV Sur 3 ou 4 jours fixes		Tarification Occasionnelle LMJV		Tarification
Garderie + Cantine	Garderie	Garderie + Cantine	Garderie	Garderie + Cantine
7,50€/jour	3,60€/jour	8,90€/jour	5€/jour	21€/jour
Aucune modification possible		Après inscription, aucune modification possible		Après inscription, aucune modification possible
2€ la séance d'activité optionnelle en supplément de la Garderie.				

Inscriptions au plus tard le 15 Juillet 2022.

Inscriptions Scolaires.

Vous pouvez dès à présent faire l'inscription scolaire de votre enfant né en 2019 pour la rentrée en maternelle de septembre prochain.

Pour toutes inscriptions, veuillez vous munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé
- d'un justificatif de domicile
- d'un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (si changement d'école)

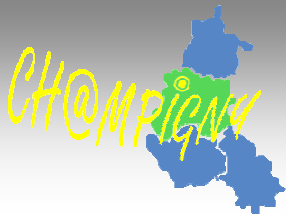


Garde d'enfants 0-3 ans septembre 2022.

De nombreux professionnels de la petite enfance sont présents sur la commune, en voici la liste dont nous avons connaissance :

- Micro-crèche « Bulles de Crèches », rue du Vieux Four : <https://bullesdecreeches.fr/creche/champigny-51370/>
- Micro-crèche « La Marelle », allée des Écoles : <http://la.marelle.champigny.free.fr/>
- Crèche « les minipousses », allée Jean-Marie Amelin : <http://www.lesminipousses.fr/>
- Les assistantes maternelles dont vous trouverez la liste à cette adresse : <http://www.assistante.maternelle.marne.fr/>





Informations pratiques

Mairie

Permanences du secrétariat

- Mardi et Jeudi 08h30-12h00 13h30-18h30
- Mercredi: 13h30-18h30
- ☎ 03 26 09 07 75 ✉ mairie-champigny@wanadoo.fr
- 🌐 <http://www.champigny51.fr>

Numéros utiles

- ☎ Police secours 17
- ☎ Service de l'eau 03 26 77 76 70
- ☎ SAMU 15
- ☎ Tri info 03 26 02 90 90
- ☎ Sapeurs-pompiers 18
- ☎ Assistance sociale 03 26 48 07 08
- ☎ SOS Médecins 03 52 74 06 47
- ☎ PMI 03 26 06 84 21
- ☎ Urgence SMS 114
- ☎ Ecole Primaire 03 26 87 56 78
- ☎ Centre antipoison .03 26 86 26 86
- ☎ Collège Paulette Billa 03 26 08 34 36

Violences conjugales et intrafamiliales

En cas d'urgence appelez le 17 ou envoyer un SMS au 114 24h/24 7j/7.

115 SAMU social pour obtenir un hébergement d'urgence.
119 Enfance en danger.

Allez dans votre pharmacie, qui pourra prévenir les forces de l'ordre si vous le souhaitez.

Rendez vous sur le tchat en ligne, anonyme et gratuit, du portail de signalement des violences sexuelles et sexistes :
www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

3919 numéro d'écoute gratuit et anonyme pour informer et orienter les femmes victimes de violences ainsi que les témoins.

Carte d'identité/Passeport

Effectuer sa demande sur : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>
et noter le numéro de pré-demande.

Rassembler l'ensemble des pièces justificatives demandées.
Demander un **rendez-vous** parmi les communes les plus proches ci-dessous:
Reims (et annexes) 03 26 77 78 79 Gueux 03 26 03 60 26
Tinquieux 03 26 08 40 37 Cormontreuil 03 26 82 05 53
St Brice Courcelles 03 26 09 07 65 Bétheny 03 26 07 12 71

Listes électorales

L'ensemble des démarches ci-dessus est possible sur le site :
<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à leur date anniversaire à la mairie. Se munir de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents. **Pour l'année 2022 sont concernés les jeunes nés en 2006.**

Permanences « Assistante sociale »

Uniquement sur rendez-vous avec Mme Mercier CSD de Fismes au
☎ 03.26.48.07.08.

Permanences Secours Populaire

Le premier jeudi du mois, une permanence est tenue par des bénévoles dans la salle des nourrissons à la mairie de 14h00 à 17h00. N'hésitez pas à venir y prendre des renseignements ou y demander une aide.

Evénements

- 11/06/2022 : Fête patronale ;
- 12/06/2022 : 1^{er} tour élections législatives ;
Fête patronale ;
- 13/06/2022 : Fête patronale ;
- 19/06/2022 : 2^{ème} tour élections législatives;
- 20/06/2022 : Flâneries Musicales à l'église
Saint-Théodulphe à 16h00.

Grand Reims

Gestion de l'eau

- 📍 Hôtel de la Communauté
3, Rue Eugène Desteuque à Reims
- Du Lundi au Vendredi 08h30-12h00 13h30-17h30 (17h00 le vendredi).
- ☎ 03 26 77 76 70
- 🌐 <https://eau.grandreims.fr/commune/champigny.html>

CITURA

- 📍 6 rue Chanzy à Reims
- Du Lundi au Samedi 07h30-19h30 (10h00 le samedi)
- 🌐 www.citura.fr
- Plan / [Horaires Ligne 1](#)

Collecte des déchets

- ☎ 03 26 02 90 90
- 🗑️ Bac vert le Mardi.
- 🗑️ Bac sélectif le Jeudi.
- Veillez déposer vos bacs la veille au soir après 18h00.

Déchetteries

- Tinquieux (4min)
📍 [Rue Marcel Dassault](#)
- Saint Brice
Courcelles (9min)
📍 [Chemin des Temples*](#)
- Du lundi au samedi de 9h à 19h.
- Le dimanche et jour férié de 9h à 12h.

- Gueux (8min)
📍 [ZA du Moutier](#)
- Muizon (9min)
📍 [Route de Trigny](#)
- Lundi 9h à 12h.
- Mardi } 14h à 18h.
- Mercredi } 14h à 18h.
- Jeudi } 14h à 18h.
- Vendredi 9h à 12h.
- Samedi 9h à 12h.
et de 14h à 18h.
- Horaires d'été.

Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.